



Fiche Mission 1:

"FAVORISER ET PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES AU SEIN DES CLUBS"

Contexte de la mission

Cette mission s'inscrit dans les actions du CDOS Nord et de ses structures partenaires visant à renforcer la mixité dans la pratique sportive. Malgré une évolution positive, des inégalités persistent encore dans l'accès des femmes et des jeunes filles au sport, liées à des freins sociaux, culturels ou organisationnels.

L'objectif de la mission est de contribuer à réduire ces inégalités en favorisant la participation des femmes à la pratique sportive, en soutenant des actions de sensibilisation et en valorisant des initiatives locales en faveur du sport au féminin.

Cette mission répond ainsi à un enjeu d'intérêt général de promotion de l'égalité et de la cohésion sociale par le sport.

Les missions

Le volontaire contribuera à encourager et faciliter la pratique sportive des femmes et des jeunes filles au sein des clubs.

Ses activités pourront inclure:

- la participation à la promotion des activités sportives auprès des femmes et des jeunes filles;
- l'appui à l'organisation d'événements et d'actions dédiées au sport féminin et à son développement;
- la contribution à la communication inclusive autour des pratiques sportives (supports, réseaux sociaux, affiches);
- la participation à l'identification des freins à la pratique sportive féminine sur le territoire;
- l'aide à la mise en place d'initiatives favorisant la mixité dans les clubs et associations;
- la valorisation des pratiques et parcours de sportives locales (témoignages, portraits, communication).

Informations complémentaires

Le volontaire interviendra en complément des salariés et bénévoles des structures sportives. Il n'assurera aucune mission d'encadrement sportif ni de coordination de projet.

Il contribuera à des actions de sensibilisation, de communication et de mobilisation des publics féminins, en appui aux initiatives déjà portées par les professionnels et bénévoles. Sa mission permettra de renforcer et amplifier les actions existantes sans se substituer aux missions techniques ou éducatives.

Un suivi régulier sera assuré par le tuteur et le référent Service Civique du CDOS Nord afin de garantir en permanence le respect du cadre, la bonne articulation des rôles et la qualité de l'expérience du volontaire comme de la structure d'accueil.



Fiche Mission 2:

"PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU DÉPARTEMENT"

Contexte de la mission

Le tissu associatif sportif repose largement sur l'engagement bénévole, indispensable au fonctionnement des clubs et à la vie locale. Cependant, de nombreuses associations rencontrent des difficultés pour renouveler et fidéliser leurs bénévoles.

Cette mission s'inscrit dans une démarche d'intérêt général visant à promouvoir, valoriser et soutenir le bénévolat dans le sport. Elle contribue à renforcer le dynamisme associatif, à encourager l'engagement citoyen et à faciliter la mise en relation entre les associations et de nouveaux bénévoles sur le territoire.

Les missions

Le volontaire participe à la promotion et à la valorisation de l'engagement bénévole au sein du club, en appui aux dirigeants et bénévoles.

Ses activités peuvent inclure:

- la participation à l'accueil et à l'intégration des nouveaux bénévoles (présentation du club, des activités, des besoins),
- la contribution à la valorisation des bénévoles du club (portraits, témoignages, mise en avant lors d'événements ou sur les supports de communication),
- l'aide à mobiliser de nouveaux bénévoles lors des temps forts du club (matchs, tournois, événements),
- la participation à l'organisation de temps conviviaux favorisant l'engagement et la fidélisation des bénévoles,
- l'appui à la diffusion d'informations sur les possibilités d'engagement au sein du club,
- L'écoute des bénévoles et le recueil de leurs retours pour améliorer leur accueil et leur implication,
- La communication du club (réseaux sociaux, affichage, valorisation des actions bénévoles).

Informations complémentaires

Le volontaire agit en proximité avec les acteurs du club et contribue à renforcer le lien entre bénévoles, adhérents et encadrants.

Il intervient en complément des dirigeants et bénévoles, sans se substituer à leurs missions de gestion, d'organisation ou de coordination du club. Il n'assume pas de responsabilités administratives ni de pilotage, mais participe à dynamiser la vie associative et à encourager l'engagement.

Ses missions sont définies de manière à ne pas recouvrir des fonctions relevant de l'emploi salarié, de l'encadrement sportif diplômé ou des responsabilités de coordination et de gestion administrative. Le volontaire n'a donc pas vocation à assurer des tâches techniques, pérennes ou indispensables au fonctionnement de la structure.

Son intervention permet au contraire de renforcer, compléter et valoriser les actions existantes. Il apporte un regard neuf et une dynamique supplémentaire aux projets déjà portés par les équipes. Les salariés et bénévoles conservent pleinement leurs missions de conception, d'encadrement, de coordination et de prise de décision.

Un suivi régulier est assuré par le tuteur et le référent Service Civique du CDOS Nord afin de garantir en permanence le respect du cadre, la bonne articulation des rôles et la qualité de l'expérience du volontaire comme de la structure d'accueil.



Fiche Mission 3:

"FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS ET PROMOUVOIR LES VALEURS CITOYENNES DANS LE CLUB"

Contexte de la mission

Cette mission s'inscrit dans les actions menées par le CDOS Nord et les clubs sportifs du territoire visant à favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous, en particulier pour les jeunes et les publics éloignés (publics en situation de précarité, éloignés de la pratique ou isolés).

Elle répond à plusieurs enjeux d'intérêt général: réduire les inégalités d'accès au sport, promouvoir les valeurs citoyennes (respect, solidarité, inclusion, vivre-ensemble) et encourager une pratique sportive bénéfique pour la santé physique et mentale.

Le volontaire en Service Civique vient en appui pour renforcer les actions existantes et développer des initiatives favorisant la participation de tous.

Les missions

Le volontaire participe au développement d'actions favorisant l'accès au sport, la citoyenneté et le lien social au sein du club.

Ses activités peuvent inclure:

- la participation à l'accueil et à l'orientation des publics, notamment les nouveaux adhérents et les publics éloignés de la pratique sportive,
- la mise en place d'actions de découverte sportive (initiations, journées portes ouvertes, animations locales),
- l'appui à l'organisation d'événements favorisant la participation de tous (tournois, rencontres intergénérationnelles, temps conviviaux),
- la sensibilisation des publics aux valeurs citoyennes du sport (respect, fair-play, inclusion, lutte contre les discriminations),
- la participation à des actions de promotion du sport santé et du bien-être (information, relais de messages, animations simples),
- la communication du club pour toucher de nouveaux publics (réseaux sociaux, affichage, relais local),
- le développement de lien entre les adhérents, bénévoles et encadrants en participant à des temps d'échange et de convivialité;

Le volontaire agit en proximité avec les publics et dans une logique de médiation, de sensibilisation et de création de lien social.

Informations complémentaires

Le volontaire intervient en complément des éducateurs sportifs, des salariés et des dirigeants bénévoles du club, sans se substituer à leurs missions.

Son rôle se situe dans l'accompagnement des publics, la sensibilisation aux valeurs du sport, le soutien aux actions de développement et la création de lien social. Il contribue ainsi à renforcer et à enrichir les actions existantes, notamment en direction des publics éloignés, sans intervenir sur les missions techniques ou structurantes.

Sa présence permet de développer des actions complémentaires à forte dimension citoyenne, tout en laissant aux équipes en place la responsabilité du pilotage et de l'encadrement.